

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue le **29 janvier 2026 à 19 h 30**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairette.

Sont présents les conseillères et conseillers :

Monsieur Serge Brazeau, siège n° 1
Madame Julie Niquette, siège n° 2
Madame Nicole Hémond, siège n° 4
Monsieur Martin Audet, siège n° 5
Madame Joan Gottman, siège n° 6

Est absent la conseillère :

Madame Nancy De Bellefeuille, siège n° 3

Madame Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été transmis tel que prescrit par l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) à tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

**15-01-26
Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairette, ouvre la séance extraordinaire du 29 janvier 2026 à 19 h 31.

**16-01-26
Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 285-2026 déterminant les taxes et tarifs de l'année 2026
5. Période de questions (*portant uniquement sur les sujets ci-dessus*)
6. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairette	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	Absente	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**17-01-26
Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier de l'année 2026**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil doit préparer et adopter, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou, lors d'une année d'élection, au plus tard le 31 janvier de l'année suivante, un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), un avis public a été publié huit (8) jours avant la tenue de la présente séance;

IL EST RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires équilibrées totalisant des revenus et des dépenses de 2 176 287 \$ pour l'exercice financier de l'année 2026 soient adoptées et réparties comme suit :

Revenus Fonctionnement et affectations		
Catégorie budgétaire	2025	2026
Taxes	1 496 439 \$	1 562 046 \$
Services rendus	13 100 \$	13 250 \$
Imposition de droits	88 750 \$	113 750 \$
Amendes et pénalités	500 \$	500 \$
Intérêts	54 000 \$	42 750 \$
Autres revenus	5 450 \$	5 500
Transferts	132 716 \$	126 862 \$
Affectations	301 828 \$	311 629 \$
Total des revenus	2 092 784 \$	2 176 287 \$

Dépenses Fonctionnement et affectations		
Catégorie budgétaire	2025	2026
Administration générale	500 068 \$	500 372 \$
Sécurité publique	310 681 \$	326 846 \$
Transports	445 962 \$	490 981 \$
Hygiène du milieu	238 436 \$	247 731 \$
Santé et bien-être	6 440 \$	9 083 \$
Aménagement, urbanisme et développement	152 666 \$	134 713 \$
Loisirs et culture	397 272 \$	422 815 \$
Frais de financement	4 695 \$	3 631 \$
Affectations	36 564 \$	40 115 \$
Total des dépenses	2 092 784 \$	2 176 287 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	Absente	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-26

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil doit préparer et adopter, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou, lors d'une année d'élection, au plus tard le 31 janvier de l'année suivante, un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), un avis public a été publié huit (8) jours avant la tenue de la présente séance;

IL EST RÉSOLU,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 totalisant des investissements de 3 338 900 \$ soit adopté et réparti comme suit :

Année	Investissements
2026	428 900 \$
2027	600 000 \$
2028	2 310 000 \$
Total	3 338 900 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille		Absente
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond		X
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-01-26

Avis de motion et dépôt du règlement numéro 285-2026 déterminant les taxes et tarifs de l'année 2026

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), l'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion et du dépôt du projet de règlement par un membre du conseil lors d'une séance;

IL EST RÉSOLU,

QUE madame Julie Lemieux, maire, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 285-2026 déterminant les taxes et tarifs de l'année 2026.

QUE madame Lemieux dépose le projet de règlement numéro 285-2026 déterminant les taxes et tarifs de l'année 2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Julie Lemieux, maire, ouvre la période de questions à 19 h 40 et invite les personnes présentes à s'exprimer uniquement sur les sujets présentés.

20-01-26

Levée de l'assemblée

Il est résolu de lever la séance à 20 h 43.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille		Absente
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Julie Lemieux
Mairesse

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Julie Lemieux
Mairesse